



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23850
28 avril 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 27 AVRIL 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CUBA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir convoquer aussitôt que possible une réunion du Conseil de sécurité afin d'examiner les actes terroristes dirigés contre la République de Cuba qui sont encouragés, favorisés ou tolérés par les autorités américaines.

Depuis plus de 30 ans, les responsables qui se sont succédé à Washington se sont rendus coupables de nombreuses activités criminelles contre le peuple de Cuba, activités que le Gouvernement de mon pays a portées à l'attention des membres du Conseil de sécurité et qui continuent d'être commises.

Des groupes terroristes opérant sur le territoire des Etats-Unis au grand jour et à grand renfort de publicité se livrent à des activités militaires organisées, s'entraînent avec des armes et des explosifs et annoncent impudemment leur intention d'envahir Cuba. Au cours des derniers mois, certains de ces terroristes ont été capturés dans mon pays et ont révélé, de même que leurs responsables, comment ils se servaient de camps et d'installations situés en Floride pour perpétrer leurs forfaits. Ce n'est pas là un secret. Il est scandaleusement aisé de trouver, dans de nombreux médias américains, des preuves indiscutables de ce que le territoire américain sert de base, avec la complicité et la tolérance du Gouvernement de Washington, à des attaques dirigées contre Cuba, en violation flagrante et évidente du droit international.

Parmi les innombrables crimes commis par les Etats-Unis, et plus précisément par la Central Intelligence Agency (CIA) de ce pays, contre le peuple de Cuba, des plus abominables, odieux et cruels a sans aucun doute été la destruction en plein vol, près de la Barbade, le 6 octobre 1976, d'un avion civil cubain, entraînant la mort de ses 73 passagers. De nombreuses années se sont écoulées depuis lors, mais les coupables de cette atrocité, Orlando Bosch et Luis Posada Carriles, n'ont toujours pas été punis et sont actuellement sous la protection du Gouvernement des Etats-Unis.

La communauté internationale ne peut passer ces faits sous silence. Une telle attitude permettrait à l'actuelle Administration américaine d'imposer son hégémonie et sa conception des relations internationales fondées, entre autres choses, sur la manipulation abusive et illégale de l'Organisation des Nations Unies, l'arbitraire et le cynisme.

Les dirigeants américains qui tentent aujourd'hui de se poser en adversaires du terrorisme international sont les mêmes qui, pendant des années, ont entraîné, armé, payé et commandé Bosch et Posada et d'autres terroristes de même acabit; les mêmes qui, depuis 1976, ont cherché à éviter par tous les moyens que justice soit faite pour la destruction de l'avion cubain; les mêmes qui ont protégé et protègent encore aujourd'hui les deux instigateurs directs de cet acte de barbarie. Ce sont les mêmes qui laissent les terroristes agir en toute impunité sur le territoire américain, acheter et utiliser ouvertement des armes et des explosifs, préparer depuis ce territoire des attaques armées contre Cuba, annoncer publiquement leur intention de mener de telles attaques et s'en glorifier après coup.

Ce sont les mêmes qui, du fait de leur politique agressive et illégale contre Cuba, reflétée dans les décisions récentes du Président Bush, tendant à élargir et intensifier le blocus appliqué à Cuba et menaçant également ce pays d'un blocus naval, ainsi que dans les discours électoraux qu'il a prononcés à Miami, encouragent les assassins et soutiennent les criminels.

Cette année, le Conseil de sécurité a jugé bon de déclarer sa volonté d'éliminer le terrorisme international. Dans leur déclaration du 31 janvier dernier, ses membres, représentés dans leur majorité au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, "ont exprimé leur profonde préoccupation à l'égard des actes de terrorisme international et estimé nécessaire que la communauté internationale réagisse de manière efficace contre de tels actes".

Dans sa résolution 748 (1992), le Conseil de sécurité a réaffirmé que "chaque Etat a le devoir de s'abstenir d'organiser et d'encourager des actes de terrorisme sur le territoire d'un autre Etat, d'y aider ou d'y participer ou de tolérer sur son territoire des activités organisées en vue de perpétrer de tels actes, lorsque ces actes impliquent une menace ou l'emploi de la force".

Il est évident que l'expression "chaque Etat" s'entend également des Etats qui siègent au Conseil de sécurité et particulièrement ses membres permanents.

C'est pourquoi le Conseil de sécurité doit impérativement condamner également les activités terroristes dont le Gouvernement des Etats-Unis est responsable, exiger de ce dernier qu'il remette aux tribunaux cubains Orlando Bosh et Luis Posada Carriles et qu'il prenne immédiatement des mesures pour mettre fin une fois pour toutes aux activités terroristes menées contre Cuba à partir du territoire américain.

Les attaques perpétrées contre le vol 103 de la Pan American et le vol 772 de l'Union de transports aériens doivent être publiquement condamnées et leurs auteurs sévèrement punis. Le Gouvernement cubain condamne ces actes sans hésitation et exige que les faits en question soient pleinement éclaircis et que justice soit faite avec toute la rigueur voulue. Cependant, le vol 455 de la Cubana était également un avion civil, ses victimes étaient également des êtres humains et les auteurs directs de ce crime horrible continuent à échapper à la justice du fait qu'ils bénéficient de la protection du Gouvernement des Etats-Unis.

Nous exigeons que le Conseil de sécurité condamne avec autant de fermeté que nous condamnons les actes de sabotage perpétrés contre les avions de la Pan American et de l'Union de transports aériens, le sabotage dont a été victime l'avion de la Cubana de Aviación. S'il refusait, le Conseil se rendrait coupable d'une infamie qui le déshonorerait et qui entamerait son prestige et sa crédibilité.

De même que nous rejetons le terrorisme international, nous exigeons qu'il soit mis fin au terrorisme dirigé contre Cuba que favorise, encourage ou tolère le Gouvernement des Etats-Unis.

Telles sont les raisons qui poussent mon gouvernement à prier le Conseil de sécurité de se réunir dès que possible et de s'acquitter comme il se doit de ses obligations.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de
Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Ricardo ALARCON de QUESADA
